En savoir plus sur VIVEST
09 77 42 57 57 - **vivest.fr**

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

VIVEST déploie sa **stratégie bas-carbone**

VIVEST affiche de belles ambitions en matière d'environnement et de réduction de la consommation d'énergie dans le cadre du plan pour la décarbonation du Groupe Action logement. Comme l'expliquent **Christine Bertrand**, sa Présidente, et **Jean-Pierre Raynaud**, son Directeur Général, VIVEST va investir d'importantes ressources financières et techniques. Mais elle compte aussi sur l'humain ! Tous les collaborateurs, partenaires et locataires sont mobilisés, dans une démarche attisant l'intelligence collective. *« Nous sommes déjà dans l'action en matière de RSE. »*

Quels sont les leviers qui vont permettre à VIVEST de relever cet ambitieux challenge ?

Christine Bertrand : L'objectif, dans le cadre du plan de sobriété, est effectivement de réduire notre consommation d'énergie de 10 % en deux ans seulement et nos émissions de carbone de 55 % d'ici 2030. C'est très ambitieux mais réaliste dans la mesure où ce plan s'inscrit dans le cadre du projet d'entreprise **Smart 2025** et de notre démarche RSE coconstruite et partagée avec l'ensemble des salariés. Nous travaillons d'ailleurs actuellement à la rédaction d'une charte RSE en vue d'une future labellisation. Il y a donc toute une dynamique nourrie de solidarité, d'innovation et d'intelligence collective activée au sein du groupe, depuis plusieurs années, qui permet à VIVEST d'être déjà dans l'action.

Pouvez-vous nous donner des exemples de réalisations très concrètes déjà mises en œuvre par VIVEST ?

Jean-Pierre Raynaud : Grâce à une rénovation progressive et continue de notre patrimoine, celui-ci ne comptera plus aucun logement en classes énergétiques F et G avant la fin de l'année. Actuellement, 70 % de nos logements affichent des performances énergétiques A, B ou C au DPE (Diagnostic de performance énergétique). D'ici 2030, l'objectif, c'est 100 %. Autre exemple attestant de notre engagement : 100 % de nos constructions neuves sont labellisées NF Habitat HQE (Haute qualité environnementale), soit entre 500 et 600 logements par an. En 2024, nous projetons de réaliser 50 % de logements neufs labellisés bas-carbone.

Vous avez souligné l'implication forte des salariés mais l'atteinte de vos objectifs implique une mobilisation de tous les acteurs concernés, à commencer par vos locataires. Comment vous y prenez-vous ?

Christine Bertrand : Au-delà de la qualité des logements, nous développons la pédagogie et la concertation sur la maîtrise de l'énergie et les bons gestes à adopter auprès de nos locataires. Nous testons et déployons progressivement des solutions innovantes avec **Voltalis** ou **Elax Energie** pour faire réaliser des économies à nos clients. Bien évidemment, nos équipes de proximité les accompagnent dans ces changements d'usages. Cela implique beaucoup d'agilité et de disponibilité de notre part, mais nos locataires apprécient. En 2022, notre taux de satisfaction client a progressé de plus de sept points en un an, pour atteindre 81,5 %. Une évolution qui confirme la pertinence de notre approche RSE. L'ambition est de faire mieux encore avec et au bénéfice de nos locataires, mais également de l'ensemble de nos partenaires. Comme vous le soulignez, c'est l'ensemble de la chaîne de production qui doit être au diapason : de l'architecte au locataire en passant par les collaborateurs, mais aussi les élus, les acteurs de l'immobilier, les fournisseurs et les entreprises de construction du territoire avec lesquelles nous travaillons.

© Nuances d'infographie

© Flash Story

« VIVEST va investir 1 milliard d'euros pour déployer sa stratégie patrimoniale, notamment dans l'orientation bas-carbone de nos activités construction et réhabilitation. »

Jean-Pierre Raynaud, Directeur Général, et **Christine Bertrand,** Présidente de VIVEST

Justement, comment collaborez-vous avec les entreprises ?

Jean-Pierre Raynaud : Les entreprises locales avec lesquelles nous travaillons doivent respecter un cahier des charges bien précis. Nous allons exiger, par exemple, qu'elles utilisent du béton décarboné. Ces exigences ne visent pas à sanctionner les PME qui ne sont pas en mesure de les respecter. Notre priorité, c'est d'accompagner les entreprises pour qu'elles s'engagent sur la voie de la RSE afin de répondre aux enjeux actuels et garantir leur pérennité. L'idée, c'est de collaborer avec des acteurs qui partagent nos valeurs et nos ambitions, dans une démarche qui se veut gagnant-gagnant.

Christine Bertrand : Nous prenons des engagements forts en la matière. Dès octobre 2021, nous avons signé une charte avec les fédérations du bâtiment de Moselle et de Meurthe-et-Moselle (Fédération du BTP et Capeb) afin de conforter nos collaborations, dans un contexte très compliqué pour les entreprises qui doivent composer avec la hausse des matériaux et la pénurie de main-d'œuvre. C'est de notre responsabilité que de soutenir l'économie locale, de protéger les entreprises et notamment les PME. VIVEST assume pleinement son rôle d'acteur majeur du territoire dans toute la diversité de ses métiers.

À Amnéville-les-Thermes, VIVEST a récemment terminé la réhabilitation de 113 logements et poursuit le projet par des travaux importants de végétalisation, la réorganisation des espaces extérieurs et une gestion optimisée des eaux pluviales.
Un bel exemple d'amélioration du cadre de vie au profit des locataires et cela sans augmentation de loyers.